

Direction des Archives départementales

PROCEDURE DE VERSEMENT

- Un bordereau de versement doit être obligatoirement rédigé : il vaut décharge pour l'étude notariale et prise en charge légale par les Archives départementales.
- Ce bordereau est composé de :
 - page 1 : identification précise de l'étude versante.
 - page 2 et autres si besoin : pages de rédaction.
 - dernière page portant le visa obligatoire du notaire.
 - une annexe « volet amiante ».
- Un article est un registre ou une liasse (en aucun cas un groupe de registres ou liasses) ; chaque article doit mentionner obligatoirement : nom du notaire, dates de début et de fin.
- Chaque article doit porter un numéro d'ordre selon le principe de la numérotation continue : pour les registres l'inscrire sur la partie supérieure d'une feuille de papier inséré et dépassant du registre, pour les liasses l'inscrire sur le papier kraft qui doit obligatoirement protéger la liasse ; ce numéro est ensuite reporté dans la colonne du bordereau.

Exemple :

COMMUNE DE RESIDENCE DE L'ETUDE (1)	NOM DU NOTAIRE	N° de l'article (registre ou liasse)	TYPE D'ACTES (minutes/tables)	DATE DEBUT	DATE FIN	OBSERVATIONS du service d'archives
DAUMAZAN	TUSTET	1	Minutes	1897	1900	
DAUMAZAN	TUSTET	2	Minutes	1901	1903	
DAUMAZAN	TUSTET	3	Minutes	1904	1906	
DAUMAZAN	TUSTET	4	Minutes	1907	1909	
Etc.....						
LE MAS D'AZIL	AYBRAM	16	Minutes	1898	1902	
LE MAS D'AZIL	AYBRAM	17	Minutes	1903	1906	
LE MAS D'AZIL	AYBRAM	18	Minutes	1907	1909	
LE MAS D'AZIL	AYBRAM	19	Minutes	1910	1911	
Etc.....						

- Le bordereau doit parvenir en 3 exemplaires signés aux Archives avant le versement lui-même (accompagné de l'annexe amiante)
- Ce n'est qu'après contrôle du bordereau que le versement pourra être organisé.

- Le versement une fois effectué, un exemplaire du bordereau signé de la Directrice des Archives Départementales sera remis au service versant qui devra y faire référence pour toute demande de communication.
- Le transport incombe à l'étude.

Contact : Laurent Claeys : tel : 05-34-09-36-88 / mél : lclaeys@ariefge.fr